

## BIO-ALGEEEN S92. FICHE TECHNIQUE

Cod. GR204001

<b>TYPE</b>	Nutritionnel végétal	
<b>INGRÉDIENT ACTIF</b>	100 % extrait d'algues marines <i>Ascophyllum nodosum</i> riche en micro-éléments, aminoacides, vitamines, polysaccharides, alginates et phytohormones, ainsi que tout ensemble de substances activatrices provenant des cellules des algues	
<b>CONCENTRATION ET FORMULATION</b>	100% extrait végétal, oligosaccharides de structure polyuronique de chaîne moléculaire courte.	
<b>MODE D'ACTION</b>	Voie foliaire et voie radiculaire.	
<b>DISTRIBUTER</b>	MCA Algas y Derivados S.L.	
<b>FABRICANT</b>	Schulze&Hermsen GmbH.	
<b>TOXICITÉ</b>	Le produit n'est pas une substance dangereuse, d'après les normes en vigueur des produits chimiques	
<b>ANTIDOTE</b>	Aucun antidote spécifique n'est connu.	
<b>PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES</b>	<p><b>Bio-algeen® S92</b> active l'enracinement et augmente le système dans les premières phases de la croissance. Pour cela, les plantes traitées poussent saines et équilibrées avec une bonne relation entre la partie extérieure et le système radiculaire.</p> <p><b>Bio-algeen® S92</b> agit comme mouillant, dispersant, et biocatalyseur, facilitant l'absorption de substances nutritives et des produits phytosanitaires, optimisant l'efficacité.</p> <p><b>Bio-algeen® S92</b> augmente le niveau des défenses internes grâce à la stimulation des oligo- saccharines qui bloquent les répresseurs de l'ADN, rendant possible la formation de nouvelles combinaisons de protéines (enzymes) qui agissent face aux toxines oxydantes des éléments pathogènes.</p>	
<p>Produit utilisable en agriculture écologique conformément à l'Annexe II du Règlement (CEE) n° 2092/91.</p> 		
RECOMMANDATIONS D'UTILISATION		
Culture	Applications indicatives	Dose
Plantes potagères	Goutte à goutte: une application après la transplantation ou à la phase de 2-3 feuilles, et pendant le premier tiers de la vie végétale, par intervalles de 10-14 jours	10-12 l/ha
	Voie foliaire: 2-3 traitements au début de la période végétative et après, par intervalles de 10-14 jours	01-0,2 %
Olive	Au printemps, 1-2 traitements. En automne, 1 traitement voie foliaire.	0,2 – 0,3 %
Fruitiers	Traiter lors de la formation de bourgeons, les premières feuilles, une semaine avant la floraison, une semaine après la floraison, 6 semaines avant la récolte et 3 semaines avant la récolte.	0,2 – 0,25 %
Patate, Betterave	Premier traitement avec épiage de 80%. A intervalles d'une semaine, faire 3 traitements.	2 l/ha
Vigne	Après la floraison et à chaque traitement avec d'autres produits phytosanitaires.	Min. 2 l/ha 0,1 -0,2 %
Coton, Tournesol	1-2 traitements à partir de 3-4 feuilles en même temps que les traitements phytosanitaires	2 l/ha
Céréales	1 traitement à partir de 2-3 feuilles, et 14-15 jours après avec les traitements phytosanitaires.	1-2 l/ha
Pelouse et plantes ornementales	A travers l'arrosage en pluie, 2-4 traitements par an. Voie foliaire suivi d'arrosage abondant, selon nécessité.	0,1-0,3 %

Riz	Prétraitement de la graine avant les semailles (consulter dose) et premières phases de croissance, et avant la formation de l'épi.	1-2 l/ha et par passage
<b>PREPARATION DU MELANGE</b>	Remplir le récipient à utiliser avec de l'eau, ajouter premièrement <b>Bio-algeen® S92</b> et mettre postérieurement les autres produits. <b>Bio-algeen® S92</b> doit être dilué, au moins à 1%, avant de le mélanger avec d'autres produits	
<b>COMPATIBILITE</b>	Il est compatible avec la plupart des engrais et des produits phytosanitaires, une fois dilué à 1%.	
<b>PHYTOTOXICITÉ</b>	Suivant les doses recommandées, il n'est toxique ni pour les hommes ni pour les animaux, et il ne nuit pas l'environnement. Conserver dans un endroit frais et protégé de la lumière. Ne pas avaler et éviter le contact avec les yeux et la peau.	
<b>RECIPIENT</b>	<b>Bio-algeen® S92</b> est disponible en récipients de 1L,5 L et 20 L.	
® MCA Algas y Derivados S.L. Lire l'étiquette avant d'utiliser ce produit.		